



Paris, le 19 octobre 2016

LE RESPADD, L'AP-HP ET LA MNH ACCOMPAGNENT LES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ VERS L'ARRÊT DU TABAC

Grâce à une forte mobilisation des professionnels de la tabacologie et de l'addictologie en Ile-de-France et un dispositif d'accompagnement inédit, le RESPADD en partenariat avec l'Assistance publique Hôpitaux de Paris (AP-HP) et la Mutuelle des Hospitaliers (MNH) entend accompagner, sur tout le mois de novembre, **400 fumeurs situation de vulnérabilité et/ou précaires** vers le sevrage tabagique par le plaisir à l'occasion du *Moi(s) sans tabac*, une expérience solidaire soutenue par la Caisse primaire d'assurance maladie.

Ce sont aujourd'hui près de 20 centres* en Ile-de-France qui se sont positionnés sur deux projets originaux spécifiquement conçus pour les personnes en situation de fragilité (jeunes, femmes enceintes, personnes à faible revenu, personnes bénéficiant de la CMU-C, usagers de drogues fréquentant les CSAPA et CAARUD...). L'un des projets consiste en l'accompagnement de 300 fumeurs avec délivrance de traitements de substitution nicotinique gratuits, l'autre, grâce à la participation des bénévoles de [La Vape du cœur](#), se distingue par la **délivrance gratuite de traitements de substitution et de cigarettes électroniques** pour une prise en charge combinée, selon les besoins exprimés par les participants. La Vape du cœur interviendra auprès des participants pour les renseigner sur les bonnes pratiques de la cigarette électronique et proposera un suivi individualisé pour optimiser l'efficacité de cette association cigarette électronique et traitement de substitution classique. Ces deux projets s'inscrivent dans une démarche de réduction des risques liés au tabac.

Vous accueillez des personnes en situation de vulnérabilité qui souhaiteraient arrêter de fumer ? Vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif et participer à la prise en charge ? Contactez sans plus tarder l'un des centres ci-dessous et/ou le RESPADD avant le 31 octobre 2016.

*Les centres impliqués : (nom, tel, arrondissement/ville) :

REGION PARISIENNE

-CSAPA CH Orsay, 01 69 29 74 76, Orsay (91)
-CSAPA L'ESPACE, 01 64 90 62 00, Arpajon (91)
-Hôpital Ambroise Paré, 01 49 09 50 00, Boulogne-Billancourt (92)
-Hôpital Antoine Béclière, 01 45 37 43 43, Clamart (92)
-CSAPA CHIMENE, 01 46 45 61 46, Issy-les-Moulineaux (92)
-Hôpital Marie Lannelongue, 01 40 94 28 00, Le Plessis Robinson (92)
-CSAPA VICTOR SEGALEN, 01 41 21 05 63, Clichy-La-Garenne (92)
-CAARUD Proses, 01 43 60 33 22, Montreuil (93)

-Hôpital René Muret, 01 41 52 56 76, Sevran (93)
-CH René Dubos, 01 30 75 43 54, Pontoise (95)
-Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin, 01 30 75 47 75, Aincourt (95)

PARIS

-Hôpital de la Pitié Salpêtrière, 01 42 16 00 00, Paris 13^e
-Hôpital Robert Debré, 01 40 03 41 29, Paris 19^e
-Hôpital Tenon, 01 56 01 78 47, Paris 20^e
-CAARUD/CSAPA NOVA DONA, 01 43 27 83 92, Paris 14^e
-CSAPA CAP 14, 01 45 40 65 68, Paris 14^e

Contact presse :

Emilie Beauvillier, chargée de projets 01 40 44 50 26 emilie.beauvillier@respadd.org

A propos du RESPADD

Le RESPADD constitue le réseau d'établissements de santé le plus important en Europe. Il informe, sensibilise et accompagne les établissements de santé pour prévenir les pratiques addictives et leurs complications, les soutenir dans l'organisation de la prise en charge des personnes concernées selon les normes et recommandations en vigueur. Il crée en outre une dynamique de réseau par le partage de connaissances à travers des publications régulières sur les avancées de la recherche et des politiques des drogues. Le RESPADD s'investit dans la constitution de groupes de travail pluridisciplinaires et l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques cliniques. Il est reconnu pour son expertise dans la mise en place et l'évaluation de programmes en santé publique. En tant qu'organisme de formation agréé, le RESPADD propose au personnel soignant médical et paramédical ainsi qu'aux cadres de santé et aux professionnels du travail social d'actualiser ou de développer leurs compétences et

comportements liés aux pratiques addictives (drogues, tabac, alcool, jeux, etc.) dans le cadre de colloques ou de formations spécifiques.